

LA GLOIRE ET L'OUBLI

Philippe III et la postérité ou comment se font les réputations

« Je me sens plus rapprochée, plus consanguine de mon cocher, de mes chevaux, que de cet homme qui se réfère tout le temps à ce qu'on aurait pensé sous Philippe le Hardi ou sous Louis le Gros », proclame la duchesse de Guermantes à propos de son cousin Gilbert, prince de Guermantes, cette « pierre vivante », que la duchesse dit vouloir « laisser dans son Moyen Âge¹ ». C'est la seule fois² qu'est cité Philippe III, choisi sans doute non pour lui-même, mais pour l'atmosphère médiévale que restitue son surnom³ — de même que celui de Louis VI⁴. L'apparition, dans *À la recherche du temps perdu*, du nom de Philippe le Hardi, au-delà de son aspect anecdotique, n'est cependant pas entièrement anodine, dans la mesure où elle reflète l'opinion commune sur le fils de Saint Louis. Avec Philippe le Hardi, on est immergé au cœur du Moyen Âge⁵.

Le but de cet article est très limité : il veut proposer quelques réflexions sur l'utilisation qui peut être faite de sources trop peu nom-

(1) *Du côté de Guermantes*, tome II, p. 523 dans l'édition Tadié de la Pléiade. Le passage d'où est extrait cette citation est sans doute un des plus savoureux de l'œuvre de Proust : on y trouve, quelques pages plus loin, le mot fameux du duc de Guermantes : « Si c'est à voir, je l'ai vu ! »

(2) Au vrai, il est bien question dans *Combray* (I, 60), des « successeurs de saint Louis », ce qui inclut Philippe III, mais dont on ne peut rien dire. Et I, 149, à propos de l'église de Saint-André-des-Champs et de ses sculptures représentant des « anecdotes relatives à Aristote et à Virgile, de la même façon comme Françoise à la cuisine parlait volontiers de saint Louis comme si elle l'avait personnellement connu ».

(3) Qu'on songe aussi, dans un tout autre registre, au personnage de Godefroy le Hardi, héros du film *Les Visiteurs*.

(4) Louis VI le Gros (toujours nommé sans son numéro d'ordre), est cité à plusieurs reprises dans *La Recherche* : II, 85, où Mme de Villeparisis explique que les Choiseul descendent d'une sœur de ce roi ; III, 475, quand M. de Charlus fonde l'illustration de sa famille sur le fait que « c'était à Aldonce de Guermantes et non à Louis le Gros, son frère consanguin mais puîné, qu'aurait dû revenir le trône de France ». Il est probable que Louis le Gros ait représenté pour Proust le roi féodal par excellence.

(5) On pourrait s'interroger sur notre propre vision du Moyen Âge : avons-nous dépassé les clichés ? Globalement, cette époque reste celle des chevaliers, de l'Inquisition et des bûchers où flambent les sorcières, des cathédrales et des châteaux forts, quelque chose en somme entre *Le Nom de la Rose* et l'An Mil, la chanson de Sardou.

breuses, qui de surcroît ne sont envisagées que dans la mesure où elles peuvent appuyer une série de conclusions dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont hâtives, sinon controuvées. Son point de départ peut être le constat suivant : roi glorieux, Philippe III a été oublié par la postérité. Comment expliquer cela ?

Ce roi n'a pas beaucoup intéressé les historiens. La remarquable étude que lui a consacrée Charles-Victor Langlois et qui fut publiée en 1887 fait encore autorité, et elle est insurpassable sur bien des points¹ : d'ailleurs les auteurs de manuels ou d'ouvrages de synthèse s'y réfèrent largement. Écrasé par les règnes de son père saint Louis et de son fils Philippe le Bel, importants tant du point de vue de la durée (saint Louis règne de 1226 à 1270, Philippe IV de 1285 à 1314), Philippe le Hardi souffre de plus d'une homonymie regrettable avec le premier duc Valois de Bourgogne, fils du roi de France Jean le Bon, dont on sait au moins en quelles circonstances il a gagné ce surnom qui reste, en ce qui concerne Philippe III, assez inexplicé² : il y a peut-être là une des clés de ce qu'on pourrait appeler de manière pompeuse le « mystère Philippe III », les surnoms des rois de France au XIII^e siècle étant dans la plupart des cas facilement explicables : Philippe Auguste était né en août, et il avait étendu, augmenté (*augere*), le domaine royal. Louis VIII, son fils, avait montré une vaillance telle qu'il avait reçu le surnom de Louis le Lion. Philippe le Bel était beau, on le sait par de nombreux témoignages. Mais que faut-il penser du surnom très ancien — il remonte à la fin du XIII^e siècle — qui fut attribué à Philippe III ? Il n'est pas impossible qu'en fait ce n'ait été là qu'un surnom « par défaut », ce roi ne s'étant distingué par aucune caractéristique physique ou qualité éminente. Mais cette explication n'est pas suffisante, et avant tout parce qu'elle revient à faire de Philippe III un personnage falot, comme le veut l'historiographie traditionnelle.

La cause du discrédit dans lequel est plongé Philippe III est là : pour avoir vécu en un temps marqué par des personnages exceptionnels, celui qu'on n'appelle guère que « le fils de saint Louis » était condamné à l'oubli. Bien entendu, à côté de son père, Philippe pouvait bien apparaître assez fade, bien que comme lui il eût ce que l'on a pu appeler « la folie de la croix ». Quant à Philippe le Bel, entouré au

(1) Langlois, ancien élève de l'École des Chartes, occupait de hautes fonctions aux Archives Nationales ; c'est bien simple : il a tout vu, tout lu.

(2) Cet arrière-arrière-petit-fils de Philippe III gagna son surnom de « hardi » lors de l'épisode fameux de la bataille de Poitiers quand, alors que sur les ordres de son père, le dauphin, futur Charles V, avait déjà pris le large, le jeune Philippe, âgé seulement de 14 ans, demeura auprès de son père, guidant les coups de celui-ci en lui disant ces paroles demeurées fameuses : « Père, gardez vous à gauche, père, gardez vous à droite. »

moins d'une légende noire que Jean Favier résume ainsi : « des procès, des complots, des drames¹ », il présente l'intérêt d'avoir été le « premier roi moderne », dans la vision classique de l'histoire de France. C'est oublier cependant que Philippe le Bel ne fut jamais perçu par les contemporains « que comme un autre Philippe III² », et qu'on est fort mal renseigné sur la personnalité du « roi de fer ».

Il est certain cependant que le règne de Philippe III, moins long, moins bien documenté aussi³, n'offre pas à première vue d'événements aussi notables que ceux qui ont marqué celui de son successeur : pas de procès des Templiers, pas de « légistes », inquiétants et intransigeants défenseurs de la raison d'État, pas non plus de gifle donnée au pape⁴. C'est ce qui fait dire à Langlois que « l'œuvre accomplie sous le règne de Philippe le Bel a été si grande qu'on hésite à accuser de médiocrité le prince qui eut l'honneur d'y présider, alors qu'on ne pense point à contester l'insuffisance de Philippe III⁵ ».

Il est bon cependant de reprendre, en compagnie de Langlois, une partie du dossier, en s'attachant à déceler les partis pris et les raccourcis⁶.

« Il convient donc de rechercher quel homme a été Philippe III, s'il a eu des qualités de roi, ou si, trop faible pour gouverner, il a délégué

(1) J. Favier, *Philippe le Bel*, p. II. On pourrait rapprocher cette citation de la fameuse interpellation de La Bourdonnaye, qui à la Restauration en 1815 réclamait « des fers, des bourreaux, des supplices ».

(2) Langlois, *Le Règne...*, p. 11.

(3) Il n'existe pas de catalogue des actes de Philippe III, même de ceux qui sont conservés aux Archives Nationales. De manière générale, les sources administratives et diplomatiques de l'histoire du règne de Philippe III sont très dispersées : une des grandes innovations du règne suivant sera la réalisation de registres de copies des actes issus de la chancellerie royale. Il faut noter cependant que la dimension internationale de la politique menée par Philippe III a laissé dans les fonds d'archives étrangers une grande masse documentaire : c'est le cas aux Archives de la Couronne d'Aragon, à Barcelone ; aux Archives Générales de Navarre, à Pampelune ; au Public Record Office, à Londres ; aux Archives du Vatican, etc. À Pampelune, sont ainsi conservés deux « cartulaires » de la plus haute importance, qui contiennent la copie de près de deux cents mandements adressés par Philippe III au gouverneur de Navarre : on la chance d'avoir une série continue, pour les années 1276-1277, de la correspondance administrative issue du gouvernement royal.

(4) Anagni est cette petite ville au sud de Rome où Boniface VIII, pape de 1295 à 1303, passe l'été loin de la chaleur de l'été romain ; il y est en septembre 1303, préparant l'excommunication de Philippe le Bel quand le fameux conseiller du roi de France, Guillaume de Nogaret, vient le trouver pour lui signifier une citation à comparaître devant un futur concile. Au même moment, une troupe armée par la grande famille des Colonna arrive à Anagni pour s'emparer du pape. L'assaut est donné au palais pontifical dans la plus grande confusion. Il semble que Nogaret ait réussi à éviter le pire à Boniface VIII, mais il est compris dans la désapprobation qui s'abat sur les Colonna, d'autant plus grave que le pape meurt quelques jours plus tard. « La légende du soufflet donné au pape par Nogaret ne repose sur aucun fondement » écrit Jean Favier, le meilleur connaisseur de Philippe le Bel. Nogaret n'était d'ailleurs pas un soldat, mais un professeur de droit civil...

(5) Langlois, *Le Règne...*, p. 11.

(6) Le médiéviste doit sans doute se livrer à un « détournement du regard » dont on peut donner un exemple à propos de la croisade de 1270 conduite par saint Louis à Tunis : au lieu de chercher à comprendre pourquoi le roi de France avait décidé d'attaquer Tunis et non Jérusalem, en mettant en avant des considérations géopolitiques anachroniques, il faut sans doute détourner les yeux d'une carte de la Méditerranée. Ce n'est pas la Méditerranée telle qu'elle est qu'il faut considérer, mais celle que croyaient connaître saint Louis et ses contemporains.

des pouvoirs à son entourage¹. » Après avoir noté que les chroniqueurs sont très discrets sur son compte, Langlois s'attaque à l'éducation que donna Saint Louis à ses enfants, et notamment au futur héritier du trône. Philippe ne devint *primogenitus* (étymologiquement « premier-né », en fait « prince héritier ») qu'à l'âge de 15 ans, à la mort de son frère aîné, en 1260 ; mais il ne semble pas qu'il ait été pour autant promis, avant cette date, à une carrière ecclésiastique, dont la nécessité ne se faisait plus sentir dans la famille capétienne depuis longtemps². Saint Louis s'est un peu expliqué sur ses « principes d'éducation ». Sur son lit de mort, selon une pieuse légende, alors qu'il était encore en France, en réalité, il dicta le texte qu'on appelle ses « Enseignements », destinés en premier lieu à son fils aîné, où on lit notamment ceci : « Je pens à te faire quelque enseignement par cest escrit, car je t'oï dire aucunes fois que de moi plus que d'autres tu retenroies. » Il faut avoir déjà de sérieux doutes sur l'intelligence du futur Philippe III pour conclure de ce passage, comme le fait Langlois, que c'était « un enfant docile, sans flamme et sans curiosité ». En 1270, lorsque son père dictait ce texte, Philippe avait 25 ans, ce n'était plus un enfant ; c'était au contraire un chevalier accompli, plein de respect envers ce père qui a laissé une si forte impression à ses contemporains ; quoi de plus naturel en somme que ce fils ait trouvé en son père, et surtout en ce père, un roi doublé d'un saint, le guide dont il avait besoin, préféré sans doute au célèbre dominicain Vincent de Beauvais, qui, à la demande de Saint Louis, avait écrit pour les enfants de ce dernier, son *De eruditione regionum puerorum* — une anthologie de textes³.

Mais ne pourrait-on pas conclure de l'échec de Vincent de Beauvais à faire de Philippe III un sage, un « intellectuel » que le fils de Saint Louis était un tempérament indépendant, réticent à l'enseignement de seconde main qu'affectionnaient tant les clercs du Moyen Âge ?

Et pourtant, on préfère s'appuyer sur la pique, d'ailleurs largement surinterprétée, lancée par Guillaume de Nangis : « Ja soit ce que il ne fust pas letrés, biaux estoit-il, doulz et debonnaire envers les prelas de sainte Eglise et vers tous celz qui convoient le service Nostre

(1) *Op.cit.*, p. 2.

(2) On explique traditionnellement le caractère pieux, volontiers qualifié de « bigot », de Louis VII (roi de 1137 à 1180 — c'est le malheureux mari d'Aliénor d'Aquitaine) par le fait que, second fils de Louis VI, il avait reçu une éducation religieuse qui devait le conduire aux plus hautes charges de l'Église.

(3) Vincent de Beauvais (v. 1190-v. 1264), dominicain au couvent de Beauvais, proche de Saint Louis, qu'il conseille dans la constitution de sa bibliothèque ; auteur d'une œuvre encyclopédique considérable, le *Speculum majus – Grand miroir*.

Seigneur¹. » Philippe III n'est pas Charles V, c'est une affaire entendue. Il n'est pas ce roi sage qui, près d'un siècle plus tard, et dans un contexte très différent, gouvernera à partir de sa « librairie ». Mais de là à en faire un bellâtre et un benêt, c'est aller bien vite en besogne. Cet homme est un chevalier, et un chevalier chrétien ; et sa piété fut très vive.

Langlois n'y voit pourtant qu'une « crédulité superstitieuse », un sentiment cantonné « à l'observance étroite des rites », bien éloigné de la piété de son père, « qui avait parfumé [son] âme de toutes les vertus évangéliques² ». Décidément, le verdict est déjà prononcé : Philippe III est un « homme médiocre », d'autant plus qu'on le compare à son père, cet « homme supérieur ». Langlois est prêt cependant à lui reconnaître « tous les mérites de l'homme féodal³ » : « Il était physiquement fort et beau comme tous les princes de sa race (!)⁴ » ; son courage physique, effectivement, ne fait guère de doute ; il est attesté par son surnom et par ce que disent les chroniqueurs de son attitude lors de la croisade de 1270, à Tunis, et de 1285, en Aragon. Mais, sur son apparence, on en est réduit au témoignage déjà cité de Guillaume de Nangis, puisqu'on n'a conservé aucun portrait ni statue de Philippe III : et il faut une certaine audace pour tirer de ce témoignage de Guillaume de Nangis l'idée qu'il était « fort et beau ».

Autre pièce à verser au dossier à charge, le serment que sa mère, « femme ambitieuse et altière » selon Langlois, fit prêter au prince héritier alors que celui-ci était âgé de 18 ans, en 1263 : Philippe devait rester sous la tutelle de sa mère jusqu'à l'âge de trente ans. Sur les instances de saint Louis, le pape Urbain IV releva le jeune prince de cette promesse. La bulle est encore conservée aux Archives Nationales⁵.

Le fait, effectivement, pique l'imagination, et Langlois est tout prêt à y voir la preuve irréfutable que « tout ressort d'énergie individuelle fut brisé » par sa mère chez le jeune prince. Mais qu'en est-il de Blanche de Castille, l'impérieuse mère de saint Louis ? En outre, si l'on regarde l'histoire du règne de Philippe III, on constate que sa mère,

(1) R.H.F., XX, 467. Les initiales R.H.F. désignent le *Recueil des historiens de la Gaule et de la France*, en vingt-quatre tomes in-folio, où sont transcrites les chroniques intéressant l'histoire de notre pays depuis les origines jusqu'en 1328. Les initiateurs en furent les Bénédictins ; leur œuvre fut poursuivie au XIX^e siècle par des historiens laïcs.

(2) Langlois, *op.cit.*, p. 5.

(3) *Op.cit.*, p. 6.

(4) Il y aurait beaucoup à dire de cette réflexion de Langlois. Ce genre de remarque sentencieuse et parfaitement gratuite était fort répandu à la fin du XIX^e siècle. Dans le même ordre d'idée, il faudrait citer celle d'un autre historien, Lecoy de la Marche, qui, à propos de la retraite de l'armée de Philippe III en 1285, décrivait cette dernière poursuivie par des hordes de « Juifs rapaces ».

(5) A.N., J, 711, n° 301.

certes, s'est beaucoup agitée, mais sans grand résultat, notamment dans le contentieux qui l'opposait au frère de son époux défunt, Charles d'Anjou ; ce dernier frère de saint Louis, avant de se tailler une solide réputation d'aventurier, avait spolié sans trop de scrupules les filles du comte de Provence, qui n'avait pas de fils, de leur héritage. Marguerite de Provence n'eut de cesse, durant tout le règne de son fils, de mener intrigue sur intrigue dans le but de récupérer ce qu'elle considérait comme son bien. Or, en définitive, la reine douairière ne parvint jamais à ses fins ; au contraire même, Philippe III consacra les dernières années de son règne à sauver l'empire édifié par son oncle et menacé par la révolte de ses sujets siciliens : comment concilier cette réalité avec l'insignifiance supposée de Philippe le Hardi ?

On ne peut donc se défendre de l'idée que le jugement porté par Langlois va trop loin dans l'interprétation d'indices ténus qui ne sont signifiants, en définitive, que si on les lit à la lueur d'une conclusion qu'on a déjà tirée, sur la foi d'une intuition plus ou moins fondée.

Langlois, cependant, était un grand savant, et il ne s'agit là, évidemment, que de points de détail : il est assez légitime et, somme toute, rassurant, qu'on essaie d'interpréter différemment aujourd'hui la « personnalité » de ce roi, ne serait-ce que dans la mesure où le renouvellement de perspective sur le règne de Philippe III doit passer par ce travail liminaire de révision. Comme nous le verrons plus bas, voir en Philippe III autre chose qu'un roi faible ou manipulé conduit à une révision radicale de sa politique, et, par conséquent, du bilan de son règne.

De toute façon, on est allé beaucoup plus loin, à la fin du XIX^e siècle, que Langlois : et il faut dire à ce propos un mot de l'extraordinaire docteur Auguste Brachet, qui se piqua d'écrire une étonnante *Pathologie des rois de France*¹, dont le but était de fonder une nouvelle science, la « clinique historique ». Le projet du bon docteur était de partir du cas de l'affreux Louis XI, affecté comme chacun sait de toutes sortes de tares physiques, mentales et morales, pour revisiter l'histoire de France en en faisant un asile d'aliénés. La méthode était simple, il s'agissait de rassembler les passages de chroniques et, plus rarement, les documents de chancellerie, moins immédiatement utilisables, qui pouvaient apporter quelques lumières sur l'aspect physique et les traits de caractère des ascendants de Louis XI ; le tout étant bien sûr présenté à la manière d'une sorte de « carnet de santé » pré-

(1) Le titre mérite d'être cité complètement : *Pathologie mentale des rois de France. Louis XI et ses ascendants. Une vie humaine étudiée à travers six siècles d'hérédité*, Paris, 1903.

sentant pour chaque roi, « l'anamnèse collatérale », c'est-à-dire les renseignements collectés sur les frères et sœurs du personnage étudié, puis, section plus fournie, « l'anamnèse personnelle », au sein de laquelle il convient de distinguer trois sous-sections : les antécédents psychologiques (« habitus extérieur », « motilité », « fonctions génésiques ») ; les « antécédents pathologiques » ; et enfin « l'état psychique ». Le résultat est proprement saisissant — on ne s'étonne guère que cette nouvelle science soit restée dans les limbes.

On peut, à la rigueur, consentir à passer sur le sabir dont la prétendue « scientificité » et le caractère hautement technique ne trompent personne¹ (quoiqu'à l'époque ce livre ait trouvé un éditeur, et qu'il se trouve dans les meilleures bibliothèques : c'est au demeurant un recueil de textes très bien fait). Mais il est évident que le but qu'il poursuit et la méthode qu'il utilise sont aberrants.

Cependant, dans certaines de ses conclusions, et du moins en ce qui concerne Philippe III, il est instructif au plus haut point, non pas tant sur le fils de saint Louis que sur les dangers suscités par la sollicitation des textes et, plus généralement des sources : en effet, on retrouve, démesurément grossis, certains défauts qu'on note aussi chez Langlois, et que l'on peut alors mettre en valeur plus facilement.

Brachet commence (c'est l'étude de « l'anamnèse collatérale ») par traiter le cas d'un des frères de Philippe III, Robert comte de Clermont, qui devint fou à la suite d'un coup de masse d'armes donné dans un tournoi auquel il participait². Brachet interprète ainsi le passage d'un chroniqueur qui relate ce drame : « Les coups de masse d'armes sur la tête n'eussent pas suffi à faire éclater la folie chez Robert de Clermont si la tare nerveuse héréditaire n'avait, depuis longtemps, préparé un terrain favorable », après quoi notre docteur historien cite une liste d'ouvrages et d'articles allemands censés venir appuyer cette affirmation péremptoire. Alors, bien sûr, il est possible que cette interprétation soit la bonne ; mais on reconnaîtra que les informations dont dispose « le clinicien » (et ce recours permanent à la troisième personne pour se désigner n'est-il pas aussi, chez Brachet, un signe inquiétant permettant de révéler un dédoublement de personnalité ?) pour établir un diagnostic sont bien ténues...

Mais la meilleure partie reste à venir. Dans la *Divine Comédie*, Dante évoque la forme du nez de Philippe III, qu'il appelle « il

(1) On ne résiste pas au plaisir de citer ce passage extrait de « l'analyse clinique » de la mort de Philippe le Bel : « Loin d'être pathognomiques de la fièvre typhoïde, l'anorexie et la polydipsie ne sont que des symptômes communs à des états morbides nombreux et divers. » (P. 451.)

(2) Ce qui donne en langage scientifique : « Il fut frappé d'aliénation mentale consécutive à un traumatisme crânien. » (P. 411.)

nasetto », c'est-à-dire « l'homme au petit nez¹ ». Or, bien qu'en scientifique rompu aux méthodes positivistes, Brachet précise consciencieusement qu'aucun indice ne vient étayer cette caractéristique dont, au passage, on a tout lieu de penser qu'elle est sortie de l'imagination du poète, il ne peut s'empêcher de montrer dans une prétention superbe l'étendue des possibilités de la nouvelle science dont il entend jeter les premières bases : « En l'absence de tout renseignement sur l'existence et la nature de cette difformité, il est inutile de rappeler ici la signification de certaines malformations nasales soit comme stigmates de dégénérescence [...] soit comme symptômes de troubles nerveux spéciaux. » Il est proprement stupéfiant que Brachet ait pu écrire ces lignes où il est question de *malformations nasales*, alors que le poète ne parle que d'un « homme au petit nez² » !

Brachet passe alors à la « motilité », mot dont on devine le sens plus qu'on ne le comprend clairement. Son commentaire a la sèche-resse du diagnostic : « normale » ; et il est étonnant que de manière générale le bon docteur ne s'étende jamais sur ce qui est « normal » et non « pathologique³ ». Passons sur les « antécédents pathologiques » et les circonstances de la mort du roi, qui n'offrent pas à Brachet la possibilité de faire étalage de ses talents de « clinicien ». Plus intéressantes sont les remarques qu'il formule sur « l'état psychique » de Philippe III, puisqu'il note, sur la foi de chroniqueurs qu'il a raison de qualifier de « quasi officiels », deux traits qui à vrai dire sont assez difficilement contestables, même s'ils ne recouvrent en fait qu'une seule caractéristique : d'une part, « l'infantilisme prolongé », constatation qui se fonde sur un passage peu clair d'un chroniqueur⁴ ; d'autre part, la « persistance de l'hyperémotivité dans

(1) Et ce petit nez (*quel nasetto*), qui semble en étroit colloque avec celui qui a l'air si doux,
mourut en fuyant et déflorant le lys
regardez là comme il bat sa poitrine !
Et voyez cet autre qui a couché sa joue
Dans le creux de sa paume, en soupirant
Ils sont père et beau-père du mal de France :
Ils savent sa vie basse et corrompue,
De là vient la douleur qui les point tant.

Dante, *Purgatoire*. VII, 103-111. Traduction de Jacqueline Risset, Paris, 1988. « Celui qui a l'air si doux » : le roi Henri de Navarre, comte de Champagne et de Brie, beau-père de Philippe le Bel.

(2) Au reste, Brachet n'a sûrement pas lu Dante, car il se serait rendu compte dans ce cas que le poète florentin oppose « *il nasetto* » à « *il nasuto* », l'homme au grand nez (on hésite à écrire au gros nez), un autre personnage de la famille capétienne.

(3) Le passage consacré à Charles d'Anjou est lui aussi très intéressant : il est sidérant de constater que ce prince est traité avec la plus grande indulgence par Brachet, alors qu'il présente, selon les méthodes employées par ce dernier, une tendance manifeste à la mégalomanie (de nombreux passages de chroniqueurs français et étrangers viendraient appuyer cette thèse). Et que ne pourrait-on dire du « teint olivâtre » que prête à Charles d'Anjou le chroniqueur florentin Villani ?

(4) R.H.F., XXI, 92 : « et fu grant piece [beaucoup, très] enfantibles [puéril] en sa jonesce. »

l'âge adulte », dont Brachet donne trois exemples : la réaction de Philippe à la mort de son père devant Tunis, jugée excessive d'après les barons ; on pourrait facilement répondre que Philippe n'était pas encore remis de la maladie qui avait emporté son père, et qu'il était très attaché à un père que beaucoup, de son vivant même, considéraient déjà comme un saint. Le deuxième exemple concerne la mort de la femme de Philippe, Isabelle d'Aragon, lors du retour de l'armée royale. Mais Philippe aimait beaucoup sa femme, et ne pouvait qu'être durement affecté par la perte de cette épouse dans des circonstances tragiques¹, et il n'y a pas lieu de tirer de l'abattement qui frappa Philippe dans ces deux circonstances la conclusion qu'il était psychologiquement fragile. Au contraire, on aurait tendance à voir en lui un être dont la sensibilité est, finalement, assez en accord avec la nôtre². Quant au troisième exemple utilisé par Brachet, il n'est guère recevable dans la mesure où il s'agit d'un épisode rapporté par un chroniqueur catalan : à la nouvelle de la destruction de sa flotte par les navires aragonais, Philippe III aurait été plongé dans un état d'apathie prolongé, qui aurait même provoqué, finalement, sa mort quelques semaines plus tard.

Ces exemples ne sont pas entièrement probants ; ils ont toutefois le mérite de poser la question de la personnalité de Philippe III, difficile à résoudre. Mais ce qu'il faut pointer ici c'est l'aporie méthodologique, si l'on nous passe ce pédantisme que lui-même n'aurait pas désavoué, à laquelle aboutit le docteur Brachet. Donnons-en un exemple : ce dernier reprend l'indication apportée par Guillaume de Nangis³ et conclut à « l'absence de toute culture » chez Philippe III : mais pour appuyer cette affirmation, il en appelle triomphalement à l'autorité de Langlois, qui s'était lui-même appuyé sur la citation de Guillaume de Nangis... Brachet en vient donc à citer, *à l'appui* des sources, Langlois qui les a utilisées, en croyant naïvement que ce dernier, auréolé de son titre d'historien de Philippe III, avait communiqué avec le fils de Saint Louis et ses contemporains à travers les siècles, afin d'établir un jugement définitif et autorisé : bel exemple d'utilisation viciée des sources. Ajoutons que, naturellement, Brachet

(1) Isabelle, alors enceinte, fit une chute de cheval, et mourut quelques jours plus tard. Rappelons que Philippe avait déjà perdu dans cette expédition son père et un de ses frères.

(2) Il est certain que le modèle valorisé à l'époque était celui de Charles d'Anjou, dont les chroniqueurs vantent le calme et la maîtrise de soi dans les circonstances les plus dramatiques : ainsi, à l'annonce des « Vêpres siciliennes », au cours desquelles des centaines de ses officiers et serviteurs français ont été massacrés, Charles aurait juste eu cette formule superbe : « Seigneur, vous qui m'avez élevé si haut, si vous voulez m'abattre, faites au moins que ma chute soit lente et que je descende pas à pas ! » (Villani, chapitre XIII). De même, alors qu'il apprenait la capture de son fils aîné et héritier, il n'aurait montré aucune autre réaction que la colère : « Qui perd un sot ne perd rien ! »

(3) R.H.F., XX, 540 : « *Iste Philippus, quamvis illiteratus fuerit...* »

ne fait aucun cas des indices qui pourraient aller dans le sens inverse : par exemple, comment concilier les évidentes qualités physiques de Philippe III et sa prétendue dégénérescence provoquée par de trop nombreux mariages consanguins ?

Et nous avons là, au-delà des railleries faciles qu'on peut adresser à Brachet et à ses prétentions historico-scientifiques, le problème principal de l'historiographie de Philippe III : tout le monde, y compris Brachet, a pillé Langlois, mais sans jamais reprendre l'ensemble des sources narratives et autres en faisant crédit à Philippe le Hardi sinon d'une certaine intelligence, du moins de quelques qualités — y compris politiques.

En somme, et si l'on revient à Langlois, Philippe III ne fut qu'un « grand seigneur assez borné », tout au plus un « prud'homme ». « Mais pour être un pasteur de peuples, comme saint Louis, il faut d'autres mérites que la prud'homie et la piété : il faut des idées politiques et des maximes de gouvernement. » Or, pour Langlois, Philippe en manqua cruellement. Il y a là un jugement qui porte sur le fond ; peu importe finalement la question de savoir si oui ou non Philippe était beau ou soumis à une mère abusive. L'essentiel n'est pas de déterminer si l'homme privé était estimable, ce que Langlois est d'ailleurs, dans une certaine mesure, tout prêt à admettre¹ ; mais c'est bien sur ses qualités d'homme d'État qu'il faut se prononcer. Philippe III, bon chrétien, bon chevalier, était-il une nullité politique, une marionnette entre les mains de ses proches et de ses conseillers ?

C'est là un autre champ d'étude qui s'ouvre à l'historien de ce règne : pour Langlois, dont ce n'est sans doute pas le passage le plus réussi, Philippe a été le jouet de ses conseillers, au premier rang desquels se trouvait bien sûr le fameux Pierre de la Brosse, dont la fulgurante ascension, tout autant que la chute fracassante, ont servi aux chroniqueurs contemporains et immédiatement postérieurs d'exemple illustrant le sort qui attend ceux qui osent vouloir s'élever hors de la condition où le destin les a placés². Mais le problème est que les

(1) Reste quand même pour Langlois le délicat problème de l'homosexualité de Philippe III, qui n'est traité, comme ici d'ailleurs, que dans une note de bas de page : voyez la publication par J. de Gaulle d'une enquête de 1278 sur les agissements de Pierre de Benais, cousin de Pierre de La Brosse, le tout-puissant favori de Philippe III (J 429), dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1844, pp. 87-100. Un passage de l'enquête mérite d'être cité : un chanoine de Laon « li diffamoit moult vileinement et moult outrageusement de pechié contre nature », ce qui appelle ce commentaire de J. de Gaulle : « L'histoire a justement dédaigné de recueillir cette révoltante imputation. » (P. 89.) Quant à Langlois, il ne parle, page 23, que par ces mots sibyllins : « Un chanoine de Laon [...] savait que le roi Philippe se livrait à certains péchés. »

(2) L'image célèbre de la « roue de la fortune » fut alors très employée : voyez à ce sujet le remarquable développement que consacre B. Guinée à ce thème de la Fortune dans les derniers siècles du Moyen Âge, dans *Un meurtre, une société*, Paris 1992, pp. 71 et suivantes. On trouve aux Archives Nationales quatre cartons du « Trésor des Chartres » (cotés J 726 à J 730) consacrés aux affaires de Pierre de la Brosse, gestionnaire très avisé d'une immense fortune.

pages très sommaires que Langlois consacre à la question capitale des influences subies par Philippe III ne sont pas convaincantes, dans la mesure surtout où Langlois se contente de juxtaposer les clans à la cour à partir d'indices insuffisants, comme par exemple des souscriptions d'actes. Ainsi, Langlois entend-il prouver l'existence d'une « faction » groupée autour de la reine Marie de Brabant, deuxième épouse de Philippe III, à partir des noms des hauts barons qui l'ont soutenue dans le conflit qu'elle entretenait avec Pierre de Benais, le cousin de Pierre de la Brosse, qu'elle accusait de l'avoir calomniée. Or le problème est double : d'une part, sur l'acte original, encore conservé aujourd'hui¹, les noms de ces hauts hommes ont été biffés, signe que les seigneurs mentionnés se sont émus de voir leur nom ainsi mis en avant. D'autre part, on y trouve, par exemple, le nom du comte d'Artois² ; or, ce personnage assez extraordinaire ne peut sûrement pas être cantonné dans un tel clan, puisqu'en définitive il fut certainement le baron dont l'influence fut la plus grande : commandant de la plupart des armées de Philippe III (et par la suite de Philippe IV), il servit aussi les Angevins de Sicile. Il ne s'agit donc pas de véritables partis ni de factions, mais de simples conjonctions fragiles d'intérêt³.

En somme, si Philippe III subit une influence, ce n'est pas celle de clans dont l'action hypothétique se serait développée à la cour transformée en champ clos ; c'est celle de cet oncle que le destin hors de pair plaçait au-dessus de tous ses contemporains, et effectivement, au-dessus de Philippe le Hardi. Et on arrive là, avec Charles d'Anjou, à une dimension méconnue, mais essentielle, du règne de Philippe III : la période 1270-1285 est le moment où la situation internationale de la France atteint son apogée, le moment aussi où tout bascule. C'est pourquoi il faut dire, pour finir, quelques mots de Charles d'Anjou, afin de mieux cerner par là la personnalité de Philippe III, mais aussi l'action

(1) Archives nationales, J 429, n° 3.

(2) Robert II, comte d'Artois, fils posthume de Robert, frère de Saint Louis, qui mourut au cours de la première croisade de ce dernier, en chargeant follement à travers les petites rues de Damiette (février 1250).

(3) La lecture des actes officiels et, plus encore, celle des documents comptables, peut procurer une véritable émotion. On possède ainsi une liste de trois cents chevaliers de Philippe III dont les chroniques ne nous donnent les noms que pour une infime minorité. On peut lire aussi dans un des comptes de l'armée lors de l'expédition de 1285 la disparition de trois chevaux, « perdus quant ils alerent à l'erbe » [sic] : dans la sécheresse de ce constat, quelle émotion ! Cette émotion semble bien être partagée par Jacqueline de Romilly qui écrit dans son *Alcibiade* (Paris, de Fallois, 1995), à propos de la vente de ses biens à la suite de la condamnation de son héros : « Il est émouvant de penser qu'une pierre nous a gardé le témoignage de la vente de ses biens [...] Dans l'inscription, on voit des tables et des lits de salle à manger. Comment ne pas penser au jour où Alcibiade avait invité Socrate, décidé à céder à des tentatives de séduction qui ne vinrent pas ? Le texte de Platon nous faisait accéder à un domaine qui semblait celui de l'imaginaire et de l'intemporel : le texte de l'inscription nous ramène au cadre réel, et tragiquement fragile de la scène : un lit vendu parmi des biens saisis, ayant appartenu à un homme naguère comblé par la fortune, aujourd'hui proscrit. » (Pp. 114-115.)

politique de la France en cette fin du XIII^e siècle — le but ultime étant de montrer que non seulement Philippe III n'était pas un incapable, mais qu'il était même un politique habile, à qui seule la chance a manqué.

Sur le tombeau de Charles d'Anjou, qui se trouvait dans l'église des Grands-Jacobins à Paris, on pouvait lire cette inscription : « li coer du grand roy Charles qui conquist Sicile ». Le moins qu'on puisse dire est que ce puissant prince jouit dans l'historiographie d'une réputation mitigée. Il est certes assez épargné par les historiens français : J. Le Goff le décrit comme « l'enfant terrible de la famille » capétienne, et « un frère, décidément, bien encombrant » pour saint Louis. J. Favier voit en lui « un puissant personnage, que dévorait l'ambition d'être autre chose que le frère du roi et auquel l'aventure ne faisait pas peur ». Mais les historiens étrangers, notamment allemands, au XIX^e siècle, sont beaucoup moins indulgents, et un historien anglais le voit assez bien en représentant achevé du Français type tel qu'il n'a pas changé depuis le Moyen Age, voire la Gaule¹. Les accusations sont parfois plus graves, puisqu'on a parfois pensé qu'il était à l'origine de la mort de Thomas d'Aquin, après l'exil déguisé que connut celui-ci à Naples, en 1272².

Or il faut bien reconnaître que les chroniques médiévales sont relativement indulgentes, y compris les chroniques catalanes qui défendent pourtant les droits de Pierre d'Aragon, l'ennemi juré de Charles d'Anjou. L'une d'entre elles écrit de lui qu'« il était non seulement très habile au métier des armes, mais aussi bon en toutes autres choses ». Dante, qui écrit à une époque immédiatement postérieure, se garde bien de le précipiter en enfer, malgré le peu d'indulgence qu'il ressent d'ordinaire à l'égard des Capétiens.

Curieux mélange au vrai que Charles d'Anjou, mélange de piété et de cruauté³, homme de guerre consommé et auteur de chansons courtoises, brutal et habile, ambitieux mais respectueux de la toute-puissance divine. Véritable représentant en tout cas d'un puissant de cette fin du XIII^e siècle : profondément imbu de sa qualité de fils de

(1) Il y a dans les *Commentaires de la Guerre des Gaules* par César des remarques sur les Gaulois saisissantes dans la mesure où elles semblent tirées de quelque article francophobe de tel ou tel journal anglais. Mathieu de Westminster, chroniqueur anglais contemporain de Philippe III, parle des Français, « qui ont toujours été vantards et susceptibles ».

(2) L'illustre dominicain mourut le 7 mars 1274. Les traditionalistes de la Faculté de Théologie de Paris s'étaient opposés à lui, et l'ordre avait chargé Thomas d'Aquin d'organiser l'enseignement à Naples. Il est à noter que ses idées seront condamnées en 1277 par l'évêque de Paris. Il sera pourtant canonisé en 1323. Dante accuse Charles d'Anjou d'avoir machiné la mort de Thomas d'Aquin.

(3) Un chroniqueur note à propos du châtement de la révolte de Naples par Charles : « Quant le roy fu entré en la cité, il sot toute leur mauvaistié ; si les chastia moult horriblement. » (*Grandes Chroniques de France*.)

roi de France, lui-même souverain redouté, ce personnage représente en quelque sorte l'archétype du chevalier français de cette époque. Les chroniques foisonnent d'exemples susceptibles de le montrer. Un seul suffira. Alors que les Napolitains s'étaient révoltés contre lui, Charles donna comme consigne à ses chevaliers : « Ne les combattez pas, contentez vous de les tuer. »

Un peu plus tard, Philippe le Bel, petit-neveu de Charles, devait montrer une ouverture d'esprit très différente en recourant aux services des fameux légistes, qui étaient pour partie des roturiers. Le comportement de Charles d'Anjou n'était d'ailleurs pas une exception, comme le montrera l'issue de la bataille de Courtrai, au tout début du XIV^e siècle¹ : l'armée royale française, commandée par le comte d'Artois, ce neveu de Saint Louis et de Charles d'Anjou dont nous avons déjà parlé, et par d'autres parmi les plus grands seigneurs de la Cour, fut défaite de manière humiliante par l'armée des métiers flamands : la chevalerie française était persuadée que la gloire de la journée allait lui échapper si les piétons suffisaient à vaincre les Flamands. Les chevaliers chargèrent donc leur propre infanterie avant de s'embourber dans les marécages du champ de bataille et dans les fossés qu'avaient creusés les Flamands. Empêtrés dans leurs lourdes armures, les arrogants cavaliers furent éborgés alors qu'ils étaient à terre. Le comte d'Artois fut du nombre des tués, après avoir offert de se rendre : « Prenez, prenez le comte d'Artois, il vous fera riches », aurait-il dit, selon une chronique. L'éthique chevaleresque voulait en effet que les chevaliers soient épargnés dans un combat, pour être rachetés, et que seuls les piétons, dont la valeur marchande était nulle, soient tués. Il est évident que les métiers flamands, risquant, quant à eux, leur vie, n'allaient pas manquer l'occasion exceptionnelle qui leur était offerte de saigner à blanc la noblesse française. Quoi qu'il en soit, le massacre fut considérable, et les Flamands, dit-on, purent décorer Notre-Dame de Courtrai avec les éperons d'or ramassés sur le champ de bataille. Cette sanglante défaite préfigurait celles que connaîtra plus tard dans le siècle, et encore au début du siècle suivant, une chevalerie française avide de gloire et surtout constituée de « territoriaux empanachés », selon l'heureuse expression de Françoise Autrand, incapables de comprendre l'évolution des techniques de combat.

Il est évident que Philippe le Hardi n'était pas dans la situation de Charles d'Anjou : son oncle ne connut guère de repos, et, si l'on excepte les comtés d'Anjou et du Maine, tous les éléments qui com-

(1) 11 juillet 1302.

posaient son impressionnante titulature ne lui venaient que de lui-même et de ses propres conquêtes¹. Au contraire, Philippe héritait de son père un royaume paisible, où la dynastie capétienne était parfaitement assise et, en un sens, à son apogée. Il n'est donc pas surprenant de constater qu'entre l'héritier et l'aventurier il y ait eu des différences de comportement, qu'au demeurant on ne saurait reprocher à Philippe III. Mais le jugement négatif de Langlois a été suivi par l'ensemble des historiens, notamment à propos de cette croisade d'Aragon (dite aussi expédition de Catalogne)². Il est d'ailleurs surprenant que nul n'ait songé à appliquer à cette guerre la formule malheureuse qui voyait dans la désastreuse expédition du Mexique conduite sur l'ordre de Napoléon III, « la grande pensée du règne ».

Cette expédition, bénie par l'Église, et qui pouvait étendre considérablement l'influence française en Méditerranée, fut certes un échec, et le roi lui-même y trouva la mort ; mais cette défaite n'était pas inscrite dans les astres. Elle fut d'ailleurs limitée, et il est certain qu'elle doit être portée au crédit de Philippe III, qui apparaît dans toute cette affaire comme très conscient des intérêts de sa maison.

Mais, faute sans doute d'avoir étudié de près les comptes de l'expédition de Catalogne, et faute aussi de ne pas avoir réussi à s'extraire de la conviction que Philippe III était un médiocre, Langlois en est conduit à traiter la croisade d'Aragon comme « une des plus injustes, des plus inutiles et des plus désastreuses expéditions que les Capétiens du Moyen Âge aient entreprises³ ». Mais on peut l'interpréter dans des termes très différents selon qu'on voit Philippe III comme un être limité ou qu'on laisse ouverte la possibilité qu'il n'était ni stupide ni manipulé. Reprenons, là aussi, les éléments du dossier : en 1282, alors que Charles d'Anjou s'apprêtait à lancer une attaque qu'il voulait décisive contre l'empire byzantin⁴, une insurrection éclata à Palerme, puis dans toute la Sicile : ce sont les fameuses « Vêpres siciliennes » au cours desquelles de nombreux officiers français de Charles d'Anjou furent massacrés. Cette révolte était dirigée en sous-main par l'empereur des Grecs Michel Paléologue et surtout par le roi

(1) « Charles, fils de roi de France, par la grâce de Dieu roi de Jérusalem et de Sicile, roi d'Albanie, régent d'Achaïe, duc d'Apulie, prince de Capoue, sénateur de Rome, comte d'Anjou et du Maine, comte de Provence et de Forcalquier, comte de Tonnerre. »

(2) Notons d'ailleurs qu'un chroniqueur de l'époque parle de la croisade d'Aragon comme d'une « guerre folle » (R.H.F., XXII, 84).

(3) Langlois, *op.cit.*, p. 165.

(4) En 1204, la quatrième croisade s'était achevée par la prise de Constantinople et la mise en place d'un empire latin dont la vie ne fut en fait qu'une longue agonie jusqu'à la reprise de la ville par les Grecs en 1261. Mais Charles avait donné à l'empereur titulaire de Constantinople, Philippe de Courtenay, une de ses filles, et se jugeait donc le défenseur naturel des droits de son gendre, d'autant plus que celui-ci était dépourvu de toute autonomie.

d'Aragon Pierre III, qui avait épousé la fille de Manfred, bâtard de l'empereur Frédéric II Hohenstaufen et roi de Sicile jusqu'à ce que Charles ne le vainque et ne s'empare de son royaume.

La révolte des Siciliens mettait en échec les plans grandioses de Charles d'Anjou, qui en appela à son neveu : on a conservé de lui la lettre, dont la sérénité impressionne, qu'il envoya à la cour de France pour annoncer la révolte de ses sujets¹. Philippe III autorisa une armée de secours commandée par son frère, Pierre d'Alençon, et son cousin, le comte d'Artois. Mais rien n'y fit, la Sicile était perdue définitivement.

Cependant, le pape Martin IV, ancien chancelier de France sous saint Louis, proche par conséquent de la cour de France et de Charles d'Anjou, qui n'avait pas peu contribué à son élection au trône pontifical, excommunia Pierre d'Aragon et les Siciliens, et décida Philippe III à mener la croisade que lui-même avait proclamée contre le roi d'Aragon. Philippe III, non sans hésitations, accepta la couronne d'Aragon pour son fils cadet, Charles de Valois et commença de minutieux préparatifs pour la conquête de ce nouveau royaume qui devait s'ouvrir à l'influence française : il s'agissait en somme d'une réédition de l'expédition qu'avait conduite Charles d'Anjou en 1265-1266 en Italie. Le calcul était juste et le pari raisonnable. Philippe III manqua de peu, d'ailleurs, de le gagner ; il est de fait cependant qu'il le perdit. On pourrait raconter en détail le déroulement de la campagne, afin de montrer qu'en définitive ce fut surtout la chance qui manqua aux Français. Mais ce n'est pas là l'important. Il vaut mieux mettre au jour le bilan qu'on peut tirer de cette malheureuse expédition, qui clôt le règne.

En somme, ce qui a relégué la croisade de 1285 dans les oubliettes de l'Histoire, c'est, d'une part, sa brièveté et l'absence objective de conséquences d'importance, d'autre part, son caractère unique : non seulement Philippe le Bel n'a pas repris sérieusement la guerre contre l'Aragon, mais de surcroît il a réorienté la politique étrangère du royaume de France dans de tout autres directions : alors que le règne de Philippe III avait été dominé par les questions méditerranéennes, celui de son successeur sera marqué par les guerres de Flandre et les prodromes de la guerre franco-anglaise, qui allait éloigner le royaume de France des rivages de la Méditerranée pour de longues décennies.

(1) « Sire, écrivait Charles à Philippe III, nous vous faisons assavoir que l'île de Sezile est revelée contre nous ; laquele chose nous porroit tomer a grant damage se nous ni mettions hastif conseil : e por ce, bieus nies [beau neveu], nos avons tres grant besoign d'avoir avecques nous grant plenté de bones gens d'armes [...] »

Si cette croisade d'Aragon ne fut ni le désastre coûteux¹ ni la grossière erreur « géostratégique » que l'on s'est plu à y voir, mais bien une expédition qui avait des chances raisonnables de réussir, il n'en reste pas moins qu'elle symbolise, peut-être mieux encore que la chute d'Acre, la faillite de l'expansionnisme français en Méditerranée. À Rome, on trouvait des cardinaux français ; à Naples, Robert d'Artois, régent du royaume de Sicile ; en Grèce et en Albanie, un bailli angevin ; à Acre, le sénéchal du royaume de Jérusalem, neveu de Martin IV, et le grand-maître du Temple, Guillaume de Beaujeu, frère du connétable Humbert de Beaujeu et cousin par alliance de Charles d'Anjou² ; à Chypre, les Lusignan ; partout en Méditerranée, l'emprise française, partout des contingents soldés par le roi de France ou les Angevins. Les Vêpres Siciliennes avaient marqué le début de l'écroulement de cet empire franco-angevin : l'échec de la croisade d'Aragon signifiait la fin du rêve, l'impossibilité pour la maison capétienne et pour la noblesse française de dominer seules la Méditerranée.

Plus encore, la mort de Philippe III et l'avènement d'un roi qui ne céderait pas aux « mirages » méditerranéens manifestait la faillite de ce qui avait été la politique des rois de France tout au long du XIII^e siècle, non seulement à l'égard du Midi du royaume, mais sur une échelle plus vaste, à l'égard de l'idée de croisade et de l'Orient latin. Et Rutebeuf pouvait bien ironiser sur les échecs de la maison capétienne :

Ainz, puis que li dizimes fut pris en sainte Eglize,
 Ne fit li rois de France riens qu'il eüst emprise :
 Damiete ne Tunes ne Puille n'en fut prise,
 Ne n'en prist Aragon li rois de Saint Denize³.

Ainsi donc, le règne et la personnalité de Philippe III sont restés largement dans l'ombre, dans la mesure surtout, semble-t-il, où ce temps fut marqué par un grand nombre de fortes individualités : ce sont celles, entre autres, de Saint Louis, de Philippe le Bel, de Charles d'Anjou,

(1) On pourrait mettre en avant que l'activité militaire de Philippe le Bel ne fut pas toujours, et il s'en faut de beaucoup, couronnée de succès, coûtant même la vie à bien des chevaliers de son père, que les expéditions de ce dernier avaient épargnés : n'eût-il pas mieux valu que Philippe IV s'abstînt de s'enliser en Flandre et en Gascogne, et de créer ainsi les conditions qui devaient conduire à la guerre de Cent Ans ?

(2) A. Demurger, *Vie et mort de l'ordre du Temple*, pp. 238 et 289-290. Guillaume de Beaujeu avait été précepteur de la province des Pouilles, de 1271 à 1273, avant de devenir grand-maître du Temple ; il était « l'homme des Angevins, certes, mais aussi pleinement l'homme du Temple » (*op. cit.*, p. 289). Il mourra d'ailleurs fort courageusement de ses blessures lors de la prise d'Acre.

(3) Rutebeuf, « La Complainte de la sainte Église », *Œuvres complètes*, II, pp. 452-453.

Jamais, depuis qu'il préleva sa dîme sur celle de l'Église,
 Le roi de France n'a réussi ce qu'il a entrepris :
 Cela n'a permis de prendre ni Damiette ni Tunis ni les Pouilles ni la Sicile,
 Et le roi de Saint-Denis n'a pas davantage pris l'Aragon. (V. 37-40.)

de Pierre d'Aragon. Et pourtant, ce règne, court, mais dense, qu'on a trop souvent qualifié sans indulgence de « règne de transition », mérite de retenir l'attention de l'historien : il en va ainsi, par exemple, de la croisade d'Aragon, dernière croisade conduite par un roi de France et symbole de cette Méditerranée française du XIII^e siècle dont le déclin est alors irréversible.

On pourrait sans doute trouver d'autres thèmes qui seraient susceptibles de servir de ligne directrice à l'étude de ce règne. Ainsi, le pouvoir royal connaît de singulières mutations à cette époque : c'est, pour ne prendre qu'un seul exemple, sous Philippe III qu'on trouve le premier témoignage de la convocation des « douze pairs de France ». Les questions strictement militaires, les problèmes intellectuels, sont eux aussi bien documentés⁽⁶⁾. C'est donc un vaste champ d'investigations qui s'ouvre, où les découvertes, et les redécouvertes, devraient être nombreuses. L'histoire jugera, dit-on. Peut-on faire appel ?

Xavier Héлары

(6) C'est par exemple sous Philippe III qu'eut lieu la condamnation du thomisme par l'évêque de Paris Étienne Tempier, sans doute à l'instigation des franciscains, hostiles à la théologie du dominicain Thomas d'Aquin. Songeons aussi que la deuxième partie du *Roman de la Rose*, « une des œuvres majeures du Moyen Âge français » (J. Favier), fut rédigée entre 1275 et 1280 par Jean de Meung. On pourrait trouver bien d'autres exemples illustrant la vitalité intellectuelle et artistique de ce temps.